

Luxembourg, le 29 janvier 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« La Food and Drug Administration (FDA), régulateur de santé américain, vient d'approuver le premier cochon génétiquement modifié pour l'alimentation humaine et les usages médicaux. Le cochon, nommé GalSafe, va pouvoir non seulement être consommé en tant que viande mais aussi être utilisé pour la production de produits pharmaceutiques ou pour la production « d'organes de remplacement ».

Même si le premier objectif est de développer des produits médicaux qui ne produiront pas d'allergies, une commercialisation de la viande de cochon GalSafe pourrait être envisagée prochainement. En tout cas, la FDA a d'ores et déjà certifié que cette viande est propre à la consommation.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

- *Quel est l'avis de Madame la Ministre concernant l'utilisation de ces cochons à des fins de recherche et de production de médicaments ?*
- *Est-ce que ces cochons peuvent être utilisés à des fins scientifiques en Europe ?*
- *Est-ce que des médicaments créés sur base de ce cochon pourront être autorisés sur le marché européen ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Quel est l'avis de Monsieur le Ministre concernant l'utilisation de ces cochons au service de l'alimentation humaine ?*
- *Sachant que l'Union européenne interdit l'élevage d'animaux transgéniques, des produits transformés à base de ces cochons pourraient-ils néanmoins être autorisés sur le marché européen ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Gusty GRAAS
Député

André BAULER
Député